

# la correspondance <sup>second degré</sup> tremplin vers l'interdisciplinarité

*oui, mais quand on est seul à désirer la pratiquer?*

Au week-end des 5 et 6 mars 1983 à Wasserbourg nous avons "fait une fiche" destinée aux collègues pour leur expliquer comment et pourquoi on pratique la correspondance, à présenter éventuellement avec des travaux d'élèves.

## POURQUOI LA CORRESPONDANCE AU SECOND DEGRE ?

La correspondance

- a un rôle affectif. Elle permet une ouverture de la classe, offre des débouchés, même à des travaux très traditionnels. Il est plus motivant pour les élèves de travailler pour quelqu'un.
- permet un travail moins artificiel (par exemple partant du vécu pour les lettres)
- permet une bonne initiation à l'écrit. On constate une bonne "rentabilité" pour l'apprentissage de la langue.
- le rôle du prof. de français est primordial dans la rédaction des lettres et comme coordinateur.
- permet du fait de la variété des envois, de relativiser la hiérarchie habituelle entre les élèves et de valoriser chacun d'eux.
- permet un apprentissage de l'organisation pratique pour préparer les envois, déplacements, voyages.
- permet une ouverture du prof, lui donne d'autres idées et pistes de recherche.
- est source d'exigence puisqu'on n'envoie pas "n'importe quoi".

## COMMENT ?

A chacun de définir ses objectifs propres, d'expliquer à qui on écrit, ce qu'on veut envoyer, sur quel support (photos, cassettes, vidéo,...) comment on s'organise dans la classe pour permettre la correspondance, quelle place on lui accorde, à quel rythme on envoie, quel financement on peut utiliser (coopérative, P.A.E.,...)

## SUGGESTIONS DE CE QU'ON PEUT ENVOYER

Textes libres, questionnaires, bandes dessinées, travaux traditionnels, enregistrements (musique, langue étrangère), dessins, enchaînements de sport, comptes-rendus d'enquêtes, d'expériences, objets, spécialités régionales, libres recherches en maths, programmes d'ordinateur...

## CONDITIONS MINIMALES DE PARTICIPATION

- accepter de recevoir les travaux et de les présenter.
- prendre en compte la correspondance comme un travail à part entière (au niveau de temps consacré en classe, et de l'évaluation)

.../...

-avoir à l'esprit la correspondance, pour chercher dans le travail de la classe des pistes pouvant faire l'objet d'un envoi.

Nous avons ensuite cherché à approfondir, dans une seconde fiche, quels aspects de la correspondance il convenait d'évaluer.

### QUELS ASPECTS DE LA CORRESPONDANCE EVALUER

Nécessité de prendre en compte, en particulier au niveau des notes si notes il y a, le travail pour les correspondants comme un autre travail.

Différentes évaluations possibles: celle du prof, celle des auteurs du travail, de la classe de départ, de ceux qui reçoivent.

#### au départ

- difficulté d'évaluer des travaux très divers  
voir ci-joint une grille proposée à des élèves de 3ème pour évaluer des travaux de libre recherche en maths.
- le prof doit apprendre aux élèves à être exigeants sur la présentation (exemple: demander aux élèves de faire un brouillon pour permettre une correction) ne serait-ce que pour que le travail soit apprécié et compris de l'autre côté.
- problème souvent soulevé par des observateurs: les imprécisions et les fautes d'orthographe. Eviter de répondre "je m'en fous", mais expliquer les exigences qu'on a eu, les progrès qui ont été faits, montrer qu'on ne peut pas faire recommencer 107 fois le même travail à un élève.

#### à l'arrivée

- retransmettre à la classe de départ les commentaires (est-ce que cela intéresse? présentation? réactions?)
- l'évaluation des correspondants permet de relativiser l'évaluation scolaire (avec un risque de trop grande prise en compte de la part affective).
- le travail passe par le filtre de ceux qui reçoivent et présentent le travail. On peut évaluer aussi cette présentation (exemple: présentation d'un compte-rendu de lecture)
- mais il n'est peut-être pas nécessaire (ni possible!) de tout évaluer.

compte-rendu rédigé par  
Marie-Hélène de Lacroix  
21, rue principale  
Chalonvillars 70400 Héricourt

# musique

vient de paraître

#### une cassette

"MUSIQUE LIBRE": 60 minutes de témoignages (réédition d'anciens disques I.C.E.M./C.E.L., aujourd'hui épuisés, proposant de nombreuses créations du petit enfant à l'adolescent), une cassette qui donne à chacun, petit ou grand, envie de créer soi-même.

Pour recevoir cette cassette: adresser un chèque de 30 francs à Patrick Laurenceau  
2, rue Buffon 41000 Blois.

#### un dossier pédagogique

"EXPRESSION SONORE ET MUSIQUE (2ème partie) (dossier n°171 supplément au n°7 du 15.1.83 de "L'Educateur")

Au sommaire de ce dossier: la réalité institutionnelle, l'improvisation, la composition, l'interprétation, la notation des musiques, les instruments, nos outils Ecole Moderne pour la musique.

Dossier à commander à la C.E.L.